

ATTESTER LE NIVEAU A2 DU CECRL DANS UNE LANGUE VIVANTE POUR L'OBTENTION DU DNB 2008

Textes de référence : Note de service n° 2008-003 du 9-1-2008, parue au BO n°3 du 17 janvier 2008. Programme du palier 1 (BO hors série n°6 du 26 août 2005) – Grille « eduscol » : http://eduscol.education.fr/D0231/Grille_pilier2.pdf -

La présente grille, élaborée à partir du programme du palier 1, est conçue comme une aide à l'évaluation permettant d'attester l'atteinte du niveau A2.

Compréhension de l'oral					
Etre capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple	Attentes	Non acquis (*)	En voie d'acquisition (*)	Acquis (*)	Note
	Comprendre des instructions et des consignes entendues	0	1	2	/2
	Comprendre des expressions familières de la vie quotidienne	0	2	4	/4
	Comprendre quelqu'un qui se présente	0	2	4	/4
	Comprendre des indications chiffrées	0	1	2	/2
	Comprendre un récit – en lien avec des contenus connus – qui n'excède pas 1 minute 30	0	4	8	/8
Compréhension de l'oral : TOTAL DES POINTS					A/
Compréhension de l'écrit					
Etre capable de comprendre des textes courts et simples	Attentes	Non acquis (*)	En voie d'acquisition (*)	Acquis (*)	Note
	Comprendre des instructions et des consignes écrites	0	2	4	/4
	Comprendre une correspondance rapide (5 à 8 lignes) relative au domaine familial	0	2	4	/4
	Comprendre un texte informatif ou de fiction – en lien avec des contenus connus – qui n'excèdent pas 15 lignes (entre 10 et 15 lignes)	0	3	6	/6
	Comprendre un extrait de littérature enfantine ou de jeunesse – en lien avec des contenus connus – qui n'excède pas 15 lignes (entre 10 et 15 lignes)	0	3	6	/6
Compréhension de l'écrit : TOTAL DES POINTS					B/

Expression orale						
Etre capable de produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses	Attentes <i>Toutes doivent être évaluées; il est possible de regrouper les tâches pour les évaluer (p. ex., présenter une personne et évoquer un projet en commun avec cette personne)</i>	Réalisation de la tâche : (*)	Recevabilité linguistique (**)			Total
	Lire à haute voix, réciter	0 ou 1	0	2	4	/5
	Décrire / Présenter (une personne, son environnement, son contexte scolaire, familial)	0 ou 1	0	2	4	/5
	Raconter / Evoquer une expérience vécue, une leçon de la méthode utilisée, un projet futur	0 ou 1	0	2	4	/5
	Expliquer un choix	0 ou 1	0	2	4	/5
	Expression orale : TOTAL DES POINTS					C/
Interaction orale						
Etre capable d'interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	Attentes <i>Toutes doivent être évaluées; il est possible de regrouper les tâches pour les évaluer.</i>	Réalisation de la tâche : (*)	Recevabilité linguistique (**)			Total
	Maîtriser les moyens de la communication sociale (salutations, remerciements, ...)	0 ou 1	0	2	4	/5
	Demander et fournir une information	0 ou 1	0	2	4	/5
	Dialoguer sur des sujets familiers (en rapport avec ce qui est travaillé en cours)	0 ou 1	0	2	4	/5
	Faire et réagir à des propositions	0 ou 1	0	2	4	/5
	Interaction orale : TOTAL DES POINTS					D/
Expression écrite						
Etre capable d'écrire des énoncés simples et brefs	Attentes <i>Toutes doivent être évaluées; il est possible de regrouper les tâches pour les évaluer.</i>	Réalisation de la tâche : (*)	Recevabilité linguistique (**)			Total
	Ecrire une correspondance (carte postale, courriel, lettre) rapide (6 à 10 lignes)	0 ou 1	0	2	4	/5
	Décrire succinctement son environnement	0 ou 1	0	2	4	/5
	Raconter une expérience vécue ou imaginée	0 ou 1	0	2	4	/5
	Rendre compte d'une histoire lue ou entendue	0 ou 1	0	2	4	/5
	Expression écrite : TOTAL DES POINTS					E/

I. Informations et précisions sur les notions utilisées dans l'évaluation

Remarque préliminaire :

Attester du niveau A2, tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, c'est attester un degré de pratique d'une langue, dans chacune des différentes activités langagières. Ce niveau A2 correspond au programme du palier 1 (cf. BO hors série n°6 du 26 août 2005).

Les évaluations effectuées à fin d'attestation du niveau A2 peuvent être indépendantes des évaluations effectuées dans le cadre de la progression ; ce sera notamment le cas pour les classes de LV1, dans lesquelles la progression « normale » vise un niveau supérieur au niveau A2 (le niveau B1).

Ces évaluations peuvent également être intégrées aux évaluations visant un niveau plus élevé ; il s'agira dans ce cas d'identifier précisément les tâches relevant du niveau A2 et de sélectionner ces tâches pour valider le niveau A2.

ACTIVITES DE COMPREHENSION

(*) Sur l'ensemble des items proposées à 3 contrôles effectués dans la 2^{ème} partie de l'année scolaire (1), est considérée comme :

- Non acquis : l'attente pour laquelle le taux de réussite est inférieur à 30%
- En cours d'acquisition : l'attente pour laquelle le taux de réussite est située entre 30 et 60%
- Acquis : l'attente pour laquelle le taux de réussite est supérieur ou égal à 60%

(1) Avec certaines classes, notamment de LV1, il sera bien sûr possible de valider certains items dès la première partie de l'année scolaire.

ACTIVITES D'EXPRESSION

Expression orale (en continu)

L'évaluation peut se faire à partir d'interrogations ponctuelles et/ou à partir de prises de parole en continu dans le déroulement du cours.

- Sur 3 « interrogations », l'une peut porter sur un « exposé » préparé, les deux autres sur un support nouveau mais en rapport avec les contenus travaillés au cours de l'année.

- **En cours, les prises de parole en continu** dans les phases de bilan (retour sur les acquis du cours précédent en début de séance, bilan d'étape à l'intérieur du cours, bilan de fin de séance), **peuvent bien sûr constituer des moments d'évaluation** et permettre de valider certains items.

(*) Tâche non réalisée : 0 (= élève « muet ») / Tâche réalisée : 1 (au sens où les moyens mobilisés – lexique et structures, choix d'un type de discours – **même limités et approximatifs** correspondent à la tâche demandée.)

(**) Recevabilité linguistique :

- Ne s'exprime pas ou s'exprime de manière incompréhensible : 0
- Se fait comprendre tout en s'exprimant de manière maladroite et incorrecte, tant du point de vue phonologique que grammatical et lexical, en s'aidant de gestes : 2
- S'exprime dans une langue compréhensible, dans laquelle le vocabulaire est restreint, mais suffisant pour l'exécution des tâches demandées ; les erreurs de grammaire élémentaires peuvent être systématiques et un accent étranger peut encore être nettement perceptible, si ces erreurs et cet accent ne compromettent pas le sens du message : 4

Interaction orale

L'évaluation peut se faire dans le cadre du cours (jeux de rôles en lien avec contenu du cours, ...)

(*) Tâche non réalisée : 0 / Tâche réalisée : 1 (cf. ci-dessus)

(**) Recevabilité linguistique :

- Ne comprend pas l'interlocuteur ; ne s'exprime pas ou s'exprime de manière incompréhensible: 0
- Comprend et se fait comprendre mais tout en s'exprimant de manière maladroite et incorrecte, tant du point de vue phonologique que grammatical et lexical, en s'aidant de gestes.(Eventuellement, n'arrive pas ou ne cherche pas à relancer l'échange): 2
- Prend activement part à l'échange, dans une langue compréhensible, dans laquelle le vocabulaire est restreint, mais suffisant pour l'exécution des tâches demandées ; les erreurs de grammaire élémentaires (temps, accords) peuvent être systématiques et un accent étranger peut encore être nettement perceptible, si ces erreurs et cet accent ne compromettent pas le sens du message : 4

Expression écrite

(*) Tâche non réalisée : 0 (= copie blanche) / Tâche réalisée : 1 (au sens où les moyens mobilisés – lexique et structures, choix d'un type de discours – **même limités et approximatifs** correspondent à la tâche demandée.)

(**) Recevabilité linguistique :

- L'expression n'est pas compréhensible, même en faisant des efforts : 0
- Les moyens linguistiques sont limités mais suffisants pour réaliser une production écrite, cependant, la langue comporte des erreurs élémentaires qui peuvent être systématiques ; la lecture n'est pas fluide et la compréhension demande ponctuellement un effort : 2
- Les moyens linguistiques sont nombreux, mais la langue comporte encore quelques erreurs élémentaires qui n'entravent pas la compréhension ni la lisibilité : 4

NB : en contexte scolaire, la compétence culturelle est évaluée au travers des activités de réception et de production (repérage, mise en relation et réemploi d'éléments liés à la culture et à la civilisation des pays de l'aire concernée)

II. Validation du niveau A2

Pour valider le niveau A2, l'élève doit avoir :

10 points ou plus à la note A

10 points ou plus à la note B

10 points ou plus à la note C

10 points ou plus à la note D

10 points ou plus à la note E